



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 44

1^{er} novembre 1972

LE PROGRAMME DES "LIEUX ET PARCOURS PRIVILÉGIÉS"

Le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, ont annoncé, récemment, un nouveau programme, appelé "Lieux et parcours privilégiés", qui donnera un nouvel essor au réseau de parcs nationaux du Gouvernement fédéral. Les principaux éléments de ce programme à longue portée sont les suivants:

Des voies d'eau historiques – Les rivières et les lacs sur lesquels les Indiens et les explorateurs ont navigué seront étudiés, cartographiés et feront l'objet d'une interprétation historique.

Des parcours historiques – Ces parcours, à travers les prairies ou les montagnes, seront ouverts pour la marche à pied, l'équitation ou le cyclisme.

Des routes panoramiques – Les routes secondaires seront réaménagées et des voies de circulation modérée seront construites le long des routes panoramiques soigneusement tracées.

Un réseau de canaux – Huit canaux historiques et récréatifs de l'est du Canada ont été intégrés au programme des parcs.

Des parcs marins nationaux – En bordure des trois océans qui baignent le Canada et dans les étendues d'eau du pays, il existe d'excellentes possibilités de créer des parcs d'exploration sous-marine.

Des points d'intérêt national – Les merveilles de la nature, plus petites mais aussi intéressantes, seront protégées en tant que parcs-miniatures nationaux.

Des rivières sauvages – De magnifiques parcs peuvent être aménagés le long des rivières demeurées intactes jusqu'ici, comme ce fut le cas en bordure de la Nahanni.

M. Chrétien a expliqué en ces termes le nouveau programme:

...Pendant des siècles, les parcours dont il est question ici ont constitué les seules routes des pionniers et des explorateurs. Que ce soit en côtoyant le littoral, en franchissant les lacs et les rivières, en traversant les prairies ou en contournant les montagnes, que ce soit en direction du Pacifique à l'ouest, ou de l'Arctique au nord, où qu'il aille, et quel que soit son but, l'homme d'hier a laissé derrière lui un réseau de routes qui ont échappé à l'action du temps et à l'influence de la technologie. Les pistes des premiers Indiens, les routes des explorateurs et des trafiquants de fourrures, les sentiers choisis par les premiers colons, c'est tout ce que nous projetons de protéger ou, dans certains cas, de re-créeer, et que nous appelons des "parcours privilégiés."

A notre époque, de plus en plus de Canadiens sont désireux d'échapper au bruit, à la congestion et à la tension de la vie urbaine. Même s'il leur arrive de désertir la ville, c'est pour atteindre des parcs encombrés et se heurter à une campagne aux barrières closes.

A la faveur des "parcours", de larges secteurs du Canada seront réouverts aux voyages en bateau ou

SOMMAIRE

Le programme des "Lieux et parcours privilégiés"	1
Accord aérien Canada-Chine	2
Des Esquimaux perdus sont rescapés	3
Comité canado-américain de l'assainissement des eaux	3
Signature d'accords: Inco-Indonésie-Japon	4
Timbres de Noël de 1972	4
Construction poussée d'avions ADAC	5
L'habitation en septembre	5
Le Canada se joint à l'Institut inter-américain des Sciences agricoles	6
Aux Postes: le tri mécanisé	6
Trop tôt l'automne s'installe... ..	7
Distinction américaine à un Canadien	7
Football – Hockey	8